Budget rectificatif et supplémentaire 4/1999: section III Commission

1999/2128(BUD) - 16/09/1999 - Texte budgétaire adopté du Parlement

En adoptant par 414 voix contre 29 et 11 abstentions le rapport de Mme Barbara DÜHRKOP DÜHRKOP (PSE, E) et de M. Juan FABRA VALLES (PPE-DE, E), le Parlement européen accepte le budget rectifictatif et supplémentaire 4/99 qui fait suite aux événements qui se sont produits au Kosovo et en Turquie. Ce budget prévoit : - une réduction de 200 millions d'euros, des crédits d'engagement et de paiement afférents aux dépenses agricoles; - 92 millions d'euros en crédits d'engagement pour la mise sur pied de l'Agence européenne pour la reconstruction du Kosovo; - 15 millions d'euros en crédits d'engagement pour l'assistance macrofinancière à l'ancienne République yougoslave de Macédoine; - 30 millions d'euros en crédits d'engagement pour l'aide humanitaire à la Turquie; - 75 millions d'euros en crédits de paiement pour le programme PHARE; - 75 millions d'euros en crédits de paiement pour les programmes afférents à l'ancienne Yougoslavie, hors Kosovo; - 30 millions d'euros en crédits de paiement pour l'aide au Kosovo; - la création de 15 emplois pour l'Office européen de lutte anti-fraude.